BUREAU DE DÉPÔT BRUXELLES 1

INFORUM

Périodique - Compte rendu - Janvier 2009
Réunion du 11/12/2008

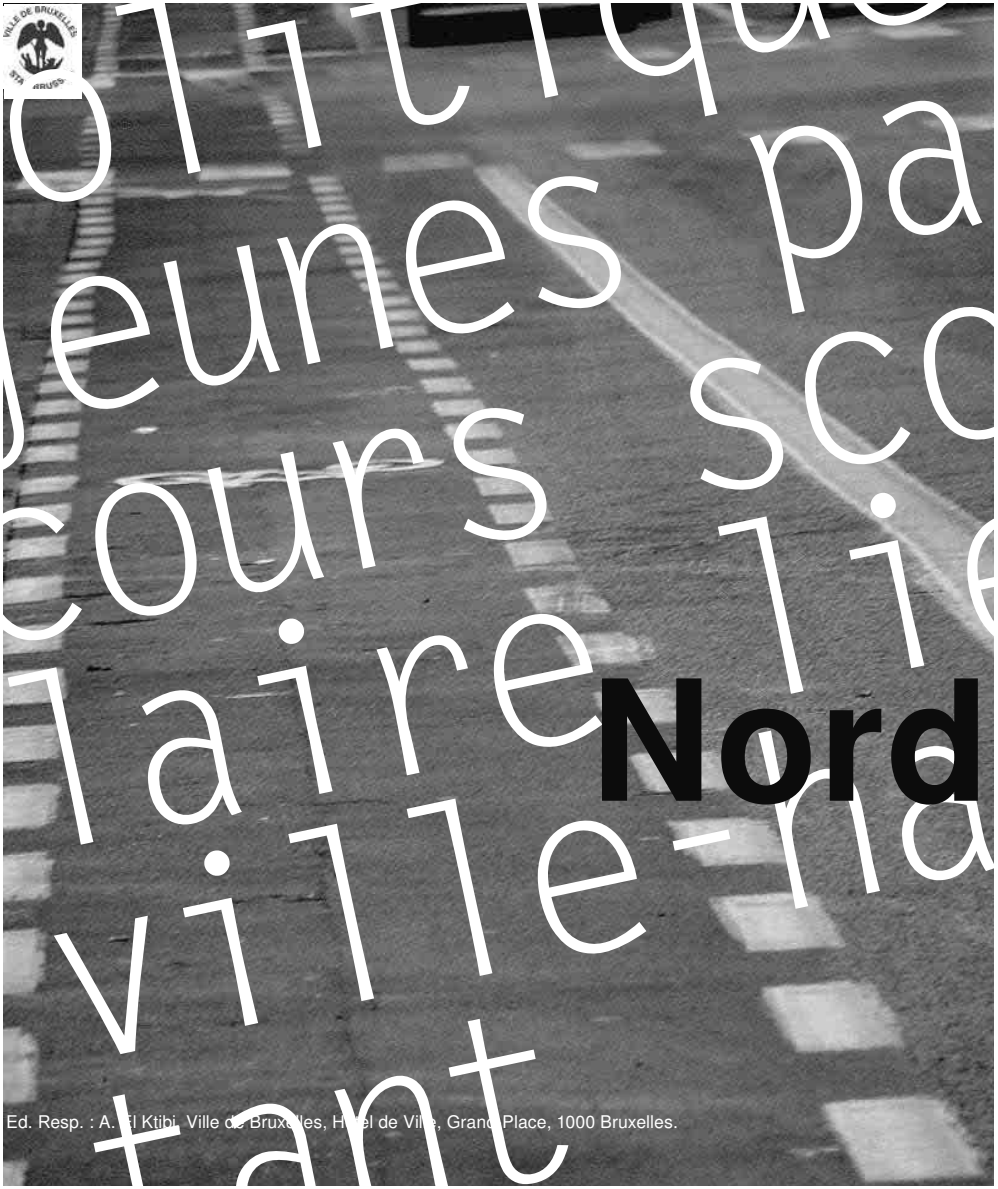

Ed. Resp. : A. El Ktibi, Ville de Bruxelles, Hôtel de Ville, Grand Place, 1000 Bruxelles.

FO

Les Forums de quartier sont un rendez-vous citoyen de la Ville et des habitants. Les échanges y sont parfois vifs : les gens viennent exprimer leurs insatisfactions ou leurs critiques. D'autres participent à ces réunions publiques avec la volonté de débattre et de nouer un dialogue constructif sur le développement de leur quartier.

Loin d'esquiver la controverse, la Ville encourage ces moments. Ils lui permettent d'expliquer ses projets, d'entendre les alternatives proposées par les comités de quartier, de lever des malentendus.

Résoudre tout et tout de suite n'est évidemment pas possible. L'impatience légitime des habitants doit souvent être tempérée. Car le temps des travaux et de leur planification n'est pas celui de la vie quotidienne.

La Ville s'enrichit aussi de la culture urbaine des habitants qui témoignent d'un profond attachement à leur espace de vie. La démocratie locale se construit dans ces rencontres. Les Inforums en présentent la synthèse. Ils sont envoyés à l'ensemble des personnes inscrites au service de la Participation.

Les forums de quartier encouragent la citoyenneté active de tous les Bruxellois.

Ahmed El Ktibi,
Échevin de la Participation

Vers une meilleure politique de l'emploi

Trois points sont essentiels pour améliorer la politique de l'emploi : une meilleure lisibilité des outils, plus de proximité et l'organisation de formations.

Selon l'échevin, il y a un problème de lisibilité de la politique de l'emploi en général en raison des nombreux outils existants (Actiris, ISP, le privé, la Cocof, Bruxelles Formation…). La Ville peut y remédier à son niveau en coordonnant les outils qui dépendent d'elle. L'Asbl « Maison de l'Emploi et de la Formation » est chargée de coordonner trois services : la Mission Locale, l'Agence locale de l'emploi et la Cellule emploi. L'ensemble sera installé dans un même lieu, un nouveau bâtiment situé au 25-27 de la chaussée d'Anvers, sous l'appelation commune « Maison de l'Emploi ». Ce regroupement permettra à la fois de diminuer les frais, en occupant un seul et même lieu, et de rassembler un maximum d'informations.

Outre la simplification de la politique de l'emploi, la Ville veut aussi une meilleure proximité de ses services. Vu son rapprochement, la localisation de la Maison de l'Emploi est un avantage pour les jeunes du quartier Nord. D'autres antennes décentralisées existent déjà à Laeken, Neder-over-Heembeek et dans les Marolles. La Ville compte néanmoins en ouvrir de nouvelles dans d'autres quartiers.

Concernant la mise à l'emploi, le rôle des communes est essentiellement local puisqu'il y a une meilleure connaissance des quartiers. La Ville va donc mettre sur pied un micro-partenariat avec des sociétés installées sur son territoire. Ce projet pourrait voir le jour en 2009. En fonction des besoins en personnel de l'entreprise, la Ville organisera des formations

pour les demandeurs d'emploi qui habitent son périmètre. En échange, la société s'engage à recruter prioritairement parmi les habitants de la Ville.

La politique de l'emploi ne peut réussir sans l'appui de formations. La promotion sociale organise des formations courtes sous forme de modules et sanctionnées par un certificat. Trois grands pôles d'emplois se retrouvent sur le territoire de la Ville : l'Horeca, la logistique avec le Port de Bruxelles et l'événementiel. La mise à l'emploi est une priorité du Collège. Avec plus de 22.000 emplois, la Ville est le plus grand employeur sur son périmètre. Plus de 100 jeunes travaillent par exemple pour les Plaisirs d'Hiver et de nombreux jeunes ont aussi travaillé sur le spectacle de Cavalia.

Un habitant souligne l'importance de l'apprentissage des langues vu l'avantage d'être bilingue pour doubler ses chances de trouver un emploi. La Ville n'exige pas de son personnel qu'il soit bilingue dès l'entrée en service. Mais pour être nommé il faut réussir les examens du Selor. L'expression orale présente le plus de difficilultés dans l'apprentissage d'une langue. La Ville propose donc des formations en langue dans de petites classes. Des cours du soir sont aussi organisés à l'école Catteau pour préparer les candidats aux examens du Selor.

Le Centre Pôle Nord, un espace consacré au sport et à la culture

Le centre Pôle Nord est utilisé de façon optimale. Il comprend une salle omnisports, une salle culturelle, une salle de gymnastique, une salle de psychomotricité, deux cafétérias.

La salle de sports est occupée en semaine principalement par les écoles du quartier et des environs pour leurs cours de gym et sports, et le week-end et en soirées par les maisons de jeunes, les Maisons des enfants, et les habitants du quartier. La salle culturelle accueille du théâtre, de la danse, de la musique, des spectacles, des conférences et un ciné-club. La salle de psychomotricité est régulièrement occupée par diverses associations. Face à la demande importante pour du mini foot, le centre organise un championnat le dimanche ainsi que des rencontres amicales.

De plus, Jeunesse à Bruxelles propose de nombreuses activités durant les vacances et aussi pendant l'année. Ainsi, des ateliers « Jeux de coopération et psychomotricité » sont proposés chaque semaine pour les enfants de 3 à 5 ans.

Enfin, le Service de la Jeunesse a aussi investi dans la création d'une nouvelle infrastructure pour la Maison de Jeunes "L'Avenir" (inauguration prévue pour 2011) et contribue ainsi à renforcer l'offre d'activités pour les jeunes.

Enseignement : aide à l'apprentissage du néerlandais, nouvelles infrastructures

Des actions sont menées pour aider à l'apprentissage du néerlandais tant dans l'enseignement néerlandophone que dans l'enseignement francophone. De nouvelles infrastructures scolaires devraient aussi voir le jour.

Les parents inscrivent leurs enfants dans l'école néerlandophone du quartier en raison de sa proximité, du plus grand nombre de places libres et avec l'espoir de voir les enfants apprendre le néerlandais. Mais ils n'arrivent pas à suivre leurs enfants et à communiquer avec l'école. Alors ils les changent d'établissement et les enfants désorientés entrent parfois dans une spirale d'échecs.

Pour pallier les difficultés des élèves, une étude est organisée par les enseignants et des ateliers de rattrapage en néerlandais sont animés par des étudiants de la VUB . De plus, la communauté flamande (la VGC, via le service pour l'égalité des chances dans l'enseignement) organise également des activités de rattrapage scolaire pendant les heures de cours. Pour seconder les parents, l'école organise des réunions ponctuelles pendant l'année : une réunion de présentation de l'école en septembre et trois réunions pour répondre aux questions des parents. Ils bénéficient aussi gratuitement des activités organisées dans l'école par Brusselleer (qui dépend de la VGC) : leçons de néerlandais, activités organisées en classe (préparation de soupe, pièces de théâtre en 1ère primaire …)

Mais que fait-on, interroge une personne de l'assistance, pour les enfants qui vont à l'école à Laeken car il n'y a pas d'activités après 16 heures dans le quartier ? Pour la mise en place d'activités ludiques et récréatives, le Service Jeunesse a beaucoup de mal à trouver du des animateurs bilingues. En son temps, la Ville a sollicité le soutien du Riso dans la recherche de ce type de travailleur. Et finalement, c'est l'association « Centre d'Animation en Langues » qui organise deux fois par semaine des activités pour l'apprentissage du néerlandais dans certaines Maisons des Enfants.

Des moyens sont consentis aussi dans les écoles primaires francophones pour permettre aux élèves d'acquérir une meilleure connaissance du néerlandais. Il y a 29 écoles primaires sur le territoire de la Ville et des professeurs spécialisés en néerlandais enseignent dans ces différentes écoles.

Concernant les bâtiments scolaires, la Ville a un projet de regroupement des deux implantations actuelles de l'école fondamentale (rue Nicolay et avenue de l'Héliport) dans de nouveaux

locaux. Avec la rénovation et l'extension de l'implantation de la rue Nicolay, il offrira ainsi de meilleures conditions aux élèves et aux équipes pédagogiques. Ce projet permettra aussi d'augmenter le nombre de places d'accueil (deux nouvelles classes primaires et trois maternelles). Développé en partenariat avec la Régie foncière, il combinera en fait école et logements.

Les locaux actuels de la section maternelle de l'avenue de l'Héliport seront libérés normalement au profit du Service de

Promotion de la Santé à l'Ecole. Quant aux délais de réalisation de ce projet, la Ville souhaite que les nouveaux locaux soient accessibles en septembre 2012

Le département de l'instruction publique a acquis un bâtiment rue de l'Eclusier Cogge en vue d'augmenter la capacité d'accueil de l'Ecole maternelle et de la crèche de cette même rue. Faute de moyens financiers, le projet ne démarrera pas avant 2011. Il y aura probablement une crèche d'un côté et une école de l'autre côté. En attendant, le bâtiment sert de dépôt et a été sécurisé. Quant au parc situé dans cette impasse, il fait l'objet d'un aménagement dans le cadre des contrats de quartier. Mais le dossier est laborieux car il s'agit d'échange de terrains avec la Commune de Schaerbeek. L'ouverture de la plaine de jeux a posé des problèmes de sécurité dans les jardins des riverains en raison de jets de pierres. Il a donc été envisagé de ne l'ouvrir qu'à certaines heures. L'entrée du parc qui se trouve sur Schaerbeek est envahie de dépôts clandestins.

Communication

La Ville rappelle les moyens mis en œuvre pour assurer la communication avec les habitants.

Les Forums, les réunions des contrats de quartier, le Brusseleir, le site Internet, les antennes de l'Atrium, Bravvo, les Maisons de quartier et les satellites du CPAS sont autant d'outils et de lieux ouverts à la communication avec le citoyen.

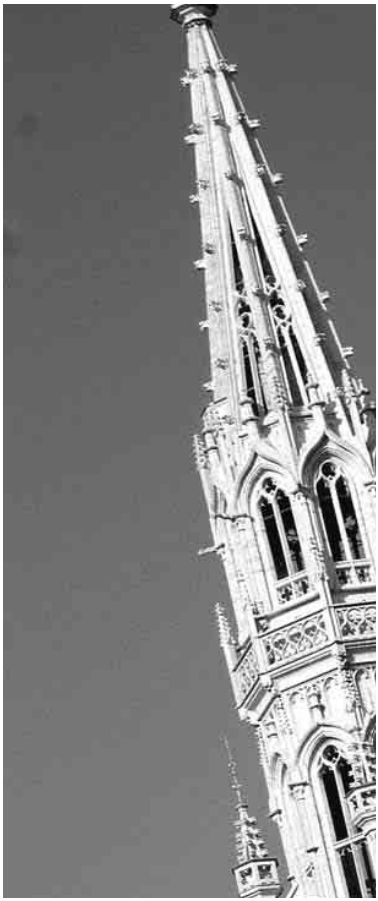

Le Brusseleir a désormais un nouveau look. Sa distribution est assurée par la poste qui réalise le mieux ce service. Il est demandé aux habitants qui ne reçoivent pas le journal communal de le signaler.

Politique du logement, une priorité du Collège

La politique du logement est la première priorité du Collège. Pour répondre à la crise du logement, la Ville développe un plan de construction de 1000 logements sur son territoire dont plus de 100 dans le quartier Nord.

Concernant le logement dans le quartier, l'action de la Ville a plusieurs aspects : construction de nouveaux logements, aides au loyer, urbanisation. Ainsi, pour la construction, la Régie foncière de la Ville gère 4 projets:

• Héliport-Anvers : l'ensemble est adossé au centre Pôle Nord. Il comprend 15 logements., des emplacements de parking souterrains, un commerce ainsi que l'extension du centre.

• Simons-Anvers : espace consacré à l'ONE avec 45 logements et un établissement scolaire. Le marché public pour cette opération inclut à la fois la construction et l'exécution afin d'accélérer les procédures.

• Simons-Bolivar : logement moyen. C'est le promoteur du projet Insulea 2 qui rétrocède 45 logements en compensation de charges d'urbanismes.

• Héliport-Bolivar : construction de 180 logements dont 90 de type moyen et 90 logements de type social.

Certains logements de la Régie peuvent rentrer dans le système d'allocation-loyer mis en place par la Région et que la Ville doit appliquer. Elle attend cependant les arrêtés d'application afin de permettre la mise

en œuvre du dispositif. Lorsque cela sera réalisé, une information large sera diffusée.

Ces actions transforment le quartier et produisent une urbanisation très visible. Certaines actions sont possibles grâce aux charges d'urbanisme qu'on a pu réaffecter à du logement ou au réaménagement des espaces verts. Les habitants voient ainsi leur environnement changer mais reprochent les gabarits et les hauteurs des nouvelles constructions. Le fait est cependant qu'il vaut mieux concentrer les bureaux près des gares, que l'on soit favorable ou non aux tours. En effet, cette mesure favorise la mobilité par le regroupement d'un grand nombre d'emplois aux abords des gares. La construction en cours, qui masque la vue de certains logements sociaux, a toutefois vu sa hauteur diminuer.

Dans ce cadre, la Ville privilégie aussi un logement moyen afin de produire une certaine mixité ; c'est le cas du PPAS Willebroek. Ce dossier parvient à sa phase finale. Le permis de démolir est délivré. Il y aura évidemment une demande pour des bureaux et une première tour de logements. Un habitant s'interroge sur l'idée de faire du logement moyen en cette période de crise du logement. Il demande à combien s'élève un loyer moyen. Un autre habitant soutient plutôt l'idée de création de logements moyens qui apportent une plus-value aux habitations du quartier tout en relevant son niveau. La Ville estime qu'il y a déjà beaucoup de logements sociaux et qu'il y a nécessité de

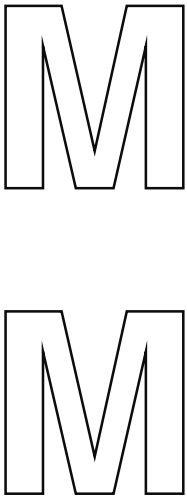

construire du logement moyen. Le CPAS et la Régie foncière ont aussi des logements moyens. Cela dit, les loyers ne sont pas si élevés puisque des personnes disposant de revenus de remplacement parviennent à louer des logements moyens. Et ce, malgré le relèvement du quota pour l'accès aux logements de la Régie d'un tiers à 40% des revenus.

Enfin, dans sa politique publique globale en faveur du logement, la Ville lutte contre les marchands de sommeil. Le problème est toutefois complexe puisque en cas de déclaration d'insalubrité il faut reloger les habitants. Une personne fait remarquer qu'il n'y a pas de politique d'achat social d'habitations. Cet aspect est pris en charge par le Fonds du Logement. Quant à la Ville, elle souhaite conserver un parc immobilier pour influencer les loyers et garder de beaux appartements.

Par ailleurs, on signale que le projet de parc de 10 hectares annoncé sur le site de Tour et Taxis a été récemment confirmé.

Associations, manque d'infrastructures et menace de déménagement

Les associations du quartier déplorent le manque de locaux et la menace de démagement qui plane sur certaines d'entre elles.

En ce qui concerne les locaux de l'Union des locataires, la VGC compte vendre le bâtiment et la Ville a essayé de l'acquérir pour un euro symbolique. La négociation a échoué et la Ville est en pourparler pour tenter d'acquérir le bâtiment à un prix raisonnable.Elle espère ainsi permettre à l'Union des locataires de conserver ses locaux et y réaliser deux logements.

Une solution pour les locaux du centre Harmonie est sur le point d'être trouvée.

Propreté, voiries et inondations

La gestion de la propreté dans le quartier Nord est difficile car il y a beaucoup de voiries régionales. Des améliorations ont été réalisées au niveau de l'état des voiries et du problème des inondations.

Le nettoyage de l'avenue de l'Héliport et de la rue Masui s'effectue désormais également le week-end.

À la rue "Masui prolongée", il y a un gros problème de dépôts clandestins. Le service voirie va y installer une barrière pour en limiter l'accès.

Le travail de verbalisation a produit des résultats puisqu'on note 72 taxes et amendes depuis octobre 2007. Dautres actions sont mises en place comme des surveillances organisées aux endroits problèmatiques pour prendre les contrevenants sur le fait de déversage d'immondices. De nouvelles poubelles sont installées devant le centre Pôle Nord et au coin de la rue Simons et de l'avenue de l'Héliport.

Outre la répression, il y a la prévention. Des actions sont menées avec les écoles et les maisons d'enfants pour susciter des attitudes respectueuses de l'environnement.

En ce qui concerne l'aménagement de la voirie, les trottoirs de l'avenue de l'Héliport sont reconstruits. La taque défectueuse et

bruyante de la chaussée d'Anvers est réparée ; il reste encore celle de la rue Masui. Rue du Pont de l'Avenue, il y a une demande de casse-vitesse. Une solution est en discussion.

Quant aux inondations, une réponse a été trouvée pour la chaussé d'Anvers. En cas de fortes pluies, l'eau monte dans les égoûts. Afin d'éviter le débordement chaussée d'Anvers, des vannes sont installées qui renvoient l'eau vers la Senne. Cette solution n'est pas applicable rue des Rameurs. (pour plus d'informations vous pouvez contacter M. Mercier, 02 500 70 41, eric.mercier@brucity.be)

FORUM

Annexe

Liste des comités du quartier Nord inscrits à la Maison de la Participation. Si vous connaissez un comité absent de cette liste, signalez le nous ! Merci d'avance.

> BRAVVO / Médiation Sociale - Quartier Nord (F) - Mme Marie-Paule Lolo (Médiatrice sociale) - Chée d'Anvers 150A, 1000 Bruxelles - mariepaule.lolo@gmail.com - Tel. 02 203 05 56 - Fax. 02 204 00 08.

> Comité "L'Hélipan" (F) - M. Didier Fortin - Chée d'Anvers 152, 1000 Bruxelles - comitehelipan@yahoo.fr - Tel. 0479 966727.

> Comité "Quartier Nord" (F) - M. Jean-François Distave - Allée Verte 60, 1000 Bruxelles - jfdistave@tiscali.be.

> Comité "Quartier Nord" (N) - Dhr Mev. Bart - Anne Neerschotten - Gaspard - Groendreef 60, 1000 Brussel - bartneer@dds.nl.

> De Wakkere Burger (N) - Dhr Wim Van Roy - Liedtsstraat 27, 1030 Schaarbeek - dwb@dewakkereburger.be - T. 02 240 95 25 - F. 02 242 26 10.

> Dynamique du Nord - Espace de rencontres (F) - M. Hammadi Bellaali - Chée d'Anvers 397, 1000 Bxl.

Intervenants

- **Collège: Mme Hariche, MM Close, Fassi Fihri, El Ktibi, Ceux, Mampaka, Ouriaghli.**
- **Administration : M. Mercier (Travaux de Voirie), Maison de la Participation.**
- **Habitants: 25 personnes.**

Si les coordonnées d'envois (voir étiquette) sont erronées, vous pouvez nous contacter au 02 279 21 30 afin d'effectuer les corrections.

Avez-vous une adresse électronique ? Afin que nous puissions vous envoyer à l'avenir ces rapports et autres informations plus facilement, envoyez-nous un mail à org.particip@brucity.be

MAISON DE LA PARTICIPATION - BOULEVARD ANSPACH 13, 1000 BRUXELLES.
www.brucity.be